



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 décembre 2020

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE ET BANCO BPM RENFORCENT LEUR PARTENARIAT DANS LE CREDIT A LA CONSOMMATION EN ITALIE

Crédit Agricole Consumer Finance et Banco BPM annoncent avoir signé le 18 décembre 2020 un accord permettant de renforcer encore leur partenariat global dans le crédit à la consommation en Italie dans la société Agos Ducato (dont Crédit Agricole Consumer Finance détient 61% et Banco BPM 39%).

Cet accord introduit quelques évolutions dans les accords signés fin 2018 entre Banco BPM, Crédit Agricole SA et Crédit Agricole Consumer Finance.

Ces modifications comprennent des capacités supplémentaires pour Agos Ducato qui lui permettront d'étendre davantage sa base commerciale et d'améliorer son coût de refinancement, ainsi que la prolongation, pour une période supplémentaire pouvant aller jusqu'à 24 mois, et donc jusqu'au 31 juillet 2023, de la date limite d'exercice d'une option portant sur une participation de 10% détenue par Banco BPM dans le capital social d'Agos Ducato, au prix d'exercice initialement convenu de 150 millions d'euros.